

## **Communiqué N°009/2021/COCEM relatif à la formation du Gouvernement.**

**Transition au Mali : La COCEM note les engagements pris par le nouveau Premier ministre, Chef du Gouvernement, relatifs aux réformes politiques et institutionnelles et appelle à leur mise en œuvre.**

**Bamako, le 15 juin 2021 : la Coalition pour l'Observation Citoyenne des Elections au Mali (COCEM), ayant suivi avec intérêt le Discours liminaire du nouveau Premier ministre, Chef du Gouvernement, lors du 1er Conseil de Cabinet, invite les nouvelles autorités à diligenter la concrétisation de ces réformes politiques et institutionnelles annoncées, notamment la mise en place de l'organe unique et indépendant de Gestion des élections au Mali.**

Le 11 juin 2021, le Président de la Transition, sur proposition du Premier ministre, a nommé à travers le décret n°2021-0385/PT-RM du 11 juin 2021, les membres du nouveau Gouvernement composé de 25 membres et de 3 Ministères délégués.

Dans la même perspective, le Premier ministre a tenu le dimanche 13 juin 2021 son 1er Conseil de Cabinet au cours duquel il a annoncé les domaines prioritaires parmi lesquels figurent les réformes politiques et institutionnelles et l'organisation d'élections crédibles.

La COCEM note également l'engagement des nouvelles autorités à mettre en place l'organe unique, indépendant de gestion des élections.

Tout en se réjouissant de cette initiative, la COCEM encourage les nouvelles autorités à concrétiser cet engagement afin de réunir les conditions nécessaires à la tenue des élections libres, transparentes et apaisées. La COCEM rappelle que la mise en place d'un seul OGE répond à une forte demande de plusieurs organisations de la société civile et de la classe politique.

En effet, en vue de contribuer à sa création, la COCEM a produit, courant février 2021, un document intitulé « L'architecture institutionnelle de l'organe unique, autonome et indépendant de gestion des élections au Mali »<sup>1</sup>

Convaincue que les réformes politiques et institutionnelles contribueront à rétablir la confiance entre les citoyens et les Institutions, la COCEM exhorte les autorités de la transition à créer un large consensus national en vue de réussir la mise en œuvre desdites réformes.

---

<sup>1</sup> [COCEM- -Organe-Unique- -Proposition-de-Contenu.pdf](#)



La COCEM entend poursuivre sa mobilisation et demeure disponible à s'impliquer dans toutes les actions relatives aux réformes électorales et institutionnelles nécessaires et à la tenue d'élections.

**Contacts Presse :**

Drissa TRAORE, Président, +223 70 18 28 77, [dtraore@cocem.ml](mailto:dtraore@cocem.ml)

Salia K TRAORE, Chargé à la communication : +223 76 34 30 25, [straore@cocem.ml](mailto:straore@cocem.ml)

**Adresse :** Banankabougou SEMA, Rue 612, Porte 150 Bamako, BP 1168

**Telephone:** 0022320283276 **E-mail:** [contact@cocem.ml](mailto:contact@cocem.ml) **Site web:** [www.cocem.ml](http://www.cocem.ml)

**Twitter:** @MaliCocem | **Facebook:** <https://www.facebook.com/cocemmali>